

Diversification des cultures dans la vallée du fleuve Sénégal : impacts actuels sur l'autonomisation financière des petits producteurs de riz

Jean-Noël Etienne DIATTA^{1*} et Thérèse Marie Ndébane NDIAYE²

¹ *Université Gaston BERGER, UFR de Lettres et Sciences Humaines, Laboratoire Observatoire pour l'Étude des Urgences, des Innovations et des Mécanismes du Changement Social, BP 234, Saint-Louis, Sénégal*

² *Université Gaston Berger, UFR de Lettres et Sciences Humaines, Laboratoire Dynamiques des Territoires et Développement, BP 234, Saint-Louis, Sénégal*

(Reçu le 15 Février 2021 ; Accepté le 29 Avril 2021)

* Correspondance, courriel : diattajeanoel@yahoo.fr

Résumé

La zone agro-écologique de la vallée du fleuve Sénégal occupe l'extrême Nord et l'Est du territoire sénégalais et s'étend le long de la rive gauche du fleuve Sénégal depuis Saint-Louis jusqu'à Bakel. Elle dispose d'un potentiel de production très important avec la culture du riz irrigué qui présente un intérêt national pour le développement économique et l'autosuffisance alimentaire. Dans cette zone, les producteurs de riz de type semi-artisanal qui constituent les acteurs de l'économie régionale sont de plus en plus enfermés dans une spirale de pauvreté découlant des difficultés du système productif. Dans ce contexte, l'on a constaté une diversification des cultures comme stratégie déployée par les petits producteurs. L'objectif de cette étude est d'évaluer l'impact actuel de cette stratégie de sécurisation alimentaire mais plus encore d'autonomisation financière. La méthodologie de collecte des données s'est principalement fondée sur des enquêtes qualitatives de terrain et des données secondaires. Les résultats indiquent que la faiblesse des ressources foncières, la lourdeur du système de crédit ainsi que des charges de production obligent les petits producteurs de riz à diversifier les cultures en optant principalement pour le maraîchage. Les incertitudes qui pèsent sur la riziculture irriguée obligent les exploitations familiales à mettre en place une stratégie en contradiction avec la dynamique d'intensification de la riziculture impulsée par le Programme d'accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS). Mais celle-ci offre aux petits producteurs des possibilités de rémunérations plus ou moins importantes.

Mots-clés : *diversification des cultures, petits producteurs, riz, autonomisation financière, vallée du fleuve Sénégal.*

Abstract

Diversification of crops in the Senegal River Valley: current impact in financial empowerment of small rice producers

The agro-ecological zone of the Senegal River Valley occupies the far north and east of Senegalese territory and extends along the left bank of the Senegal River from Saint-Louis to Bakel. It has a very important production potential with the cultivation of irrigated rice which is of national interest for economic

development and food self-sufficiency. In this zone, the semi-artisanal type rice producers who constitute the actors of the regional economy are more and more locked in a spiral of poverty resulting from the difficulties of the production system. In this context, there has been a diversification of crops as a strategy deployed by small producers. The objective of this study is to assess the current impact of this strategy of food security but even more of financial empowerment. The data collection methodology was mainly based on qualitative field surveys and secondary data. The results indicate that the weakness of land resources, the cumbersome of the credit system as well as production costs force small rice producers to diversify crops by opting mainly for market gardening. The uncertainties weighing on irrigated rice cultivation are forcing family farms to put in place a strategy in contradiction with the dynamics of intensification of rice cultivation driven by the Senegalese Agriculture Cadence Acceleration Program (PRACAS). But this offers small producers more or less significant remunerations possibilities.

Keywords : *crop diversification, small producers, rice, financial empowerment, Senegal River Valley.*

1. Introduction

L'agriculture représente l'un des secteurs d'activités les plus importants du Sénégal. L'existence de plusieurs zones éco-géographiques permet au Sénégal de disposer d'une agriculture diversifiée marquée par des cultures pluviales et des cultures irriguées et de décrue [1]. Dans la zone éco-géographique de la Vallée du fleuve Sénégal, c'est surtout l'agriculture irriguée qui caractérise cette zone depuis les années 1970 marquées par la sécheresse dans la région sahélienne [2, 3] et une désertification [4]. A partir de là s'est effectuée une transition vers une culture intensive avec un accent particulier mis sur le riz, une céréale moins dépendante des conditions climatiques grâce à l'innovation de l'irrigation mais aussi très importante dans le régime alimentaire national. Mais c'est surtout à la suite de la crise alimentaire de 2008 [5] que la priorité sera accordée à l'autosuffisance en riz avec des investissements lourds injectés dans la vallée du fleuve pour l'accroissement des productions dans le cadre de la GOANA [6]. Plus récemment le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS) a été adopté avec un objectif de production estimé à 1 600 000 tonnes de riz paddy pour couvrir totalement la demande à l'horizon 2017 [7]. Cependant, en dépit des innovations techniques, économiques et institutionnelles mises en œuvre pour faire de la vallée du fleuve le « grenier à riz » du Sénégal, il apparaît que les productions de riz (irrigué et pluvial) ne permettent pas encore d'atteindre l'autosuffisance. En 2018, malgré une production locale estimée à 1 206 587 tonnes dont 735 518 tonnes pour le riz irrigué [8], les résultats restent insuffisants pour répondre aux besoins de consommation qui augmentent de 4,5 % par an [9]. Par ailleurs, bien que le PRACAS se fonde beaucoup sur les petites exploitations familiales pour l'atteinte des objectifs fixés en termes de production, celles-ci sont confrontées à de nombreuses contraintes à la production qui amoindrissent les retombées économiques. Il en est entre autres de la faiblesse des équipements, des difficultés d'accès au foncier et aux crédits, de la cherté des coûts de production. Aussi, la diversification des cultures sur les périmètres irrigués est une pratique adoptée par les petits producteurs pour sécuriser les revenus. Celle-ci est généralement influencée par les préférences économiques et les références sociétales et territoriales, mais avec de surcroît, une forte dimension socioprofessionnelle, qui va en partie conditionner les préférences quant aux spéculations à introduire dans le circuit de production [10]. Même si la vallée du fleuve reste une zone par excellence de riziculture irriguée entretenue par des dispositifs structuro-institutionnels, la répartition des surfaces de production par actif ne permet plus d'initier une dynamique d'autonomisation socio-économique avec le riz comme seule spéculation. Face à la croissance démographique, aux changements climatiques et à l'insécurité alimentaire notamment dans les territoires où les monocultures continuent de couvrir la majorité des surfaces assolées, l'évaluation de la diversification des cultures comme action d'adaptation des exploitants agricoles

motive les recherches en agriculture et développement rural. Cette étude a pour objectif de montrer les incertitudes qui pèsent sur les petits producteurs de riz de la Vallée du fleuve Sénégal au moment où les exploitations familiales sont considérées comme des piliers de la sécurité alimentaire. Cette réflexion justifie aussi l'urgence de valoriser les stratégies complémentaires d'acquisition de revenus fondées sur la diversification des cultures.

2. Méthodologie

2-1. Site d'étude

La vallée du fleuve Sénégal couvre les régions administratives de Saint Louis et Matam ainsi que le département de Bakel (région de Tambacounda) et s'étend sur une superficie de près de 44 127 km². Les trois régions drainées par le fleuve Sénégal comptent une population estimée à 2 061 515 habitants en 2013 [11]. Du point de vue géographique, on distingue trois grandes zones hydro écologiques : (i) la Haute vallée située en amont de Bakel qui s'étend sur les 50 km situés le long du fleuve Sénégal jusqu'à la frontière malienne et la rive gauche de la Falémé ; (ii) la Moyenne vallée qui se développe de Bakel à Podor ; (iii) la Basse vallée incluant le Delta, le territoire qui s'étend de Podor à l'embouchure du fleuve. La région dispose de ressources en eau importantes. En effet, celle-ci est traversée par le fleuve Sénégal et ses défluent, par le lac de Guiers mais aussi par de nombreux marigots et mares temporaires. Les eaux souterraines sont constituées par des nappes phréatiques peu profondes mais sujettes à la salinisation et par la nappe du Maestrichen dont la profondeur varie entre 50 m au nord à 250 m voire 500m au Sud-Est [12]. Le climat est type sahélien, dominé par une circulation d'alizés continentaux chauds et secs. Les sols reposent sur trois grandes formations géomorphologiques : le « *walo* » constitué par des cuvettes inondables favorables à la riziculture irriguée, appelées « *hollaldé* » (moyenne vallée et delta) et des terres hautes sablo-argileuses dénommées « *Fondé* » ; le « *dieri* » qui comprend les terres situées loin du fleuve et les Niayes. Les ressources hydrologiques et pédologiques importantes de la Vallée du fleuve offrent de nombreuses opportunités en matière d'agriculture et de pêche, deux secteurs économiques essentiels au Sénégal. De manière générale, la région de Saint-Louis occupe une place prépondérante dans les stratégies nationales de développement économique et de souveraineté alimentaire. L'accent est mis sur l'agriculture irriguée qui est un des moteurs de l'économie régionale.

2-2. Données disponibles

Deux types de données ont été mobilisés.

- Des données d'enquête tirées d'entretiens qualitatifs effectués auprès des petits producteurs et des membres de la Fédération des Périmètres Autogérés (FPA).
- Des données secondaires sur l'évolution des productions annuelles et l'évolution des surfaces emblavées recueillies auprès de la Société Nationale d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED) et auprès de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA).

2-3. Méthodes

Le choix de la perspective démonstrative ainsi que les dimensions d'analyse installent notre recherche dans une méthodologie à dominante qualitative, mais qui s'appuie également sur des outils quantitatifs. Cette triangulation des méthodes qualitatives et quantitatives est motivée d'une part par le besoin, en plus de recueillir efficacement des données sur le terrain, de créer un cadre d'interaction avec les acteurs enquêtés afin de saisir l'essence de l'objet de connaissance.

2-3-1. Les entretiens

La recherche s'inspire du falsificationnisme, ce mode d'investigation basé sur une communication verbale. En effet, dans une démarche hypothético-déductive, cette technique nous permet d'asseoir une assise à nos hypothèses grâce à des échanges verbaux avec les personnes enquêtées.

2-3-2. L'analyse de contenu

L'analyse de contenu permet de codifier, et de classer les éléments de discours afin de découvrir d'une manière rigoureuse et objective la signification des messages reçus. Elle a été adoptée dans une perspective de mettre en lumière les dynamiques représentationnelles des acteurs tout en respectant la richesse conceptuelle. Cette démarche nous ouvre des perspectives en nous mettant en contact avec des contenus manifestes et des contenus latents que nous avons tenté de saisir à la fois partant d'une analyse qualitative et d'une analyse quantitative.

2-3-3. L'analyse statistique

L'analyse statistique a permis après la collecte de données auprès de la SAED, de l'ISRA et de la FPA, d'avoir une base de données statistique pour soumettre les conjectures théoriques présentées à des tests empiriques.

3. Résultats

3-1. Des contraintes structurelles qui pèsent sur l'autonomie de la « petite paysannerie »

Les objectifs d'atteinte de l'autosuffisance en riz sont inscrits dans une initiative globale de modernisation de l'agriculture locale et nationale dont les performances visibles seront entre autres l'augmentation des aménagements et emblavures mais également l'augmentation de la production et des rendements agricoles. En effet, ces objectifs sont fondés sur les nombreuses potentialités dont dispose le Sénégal en ressources naturelles : ressources hydriques importantes, terres propices à l'agriculture vivrière et de rente, climat favorable autorisant deux cultures par an, etc. Selon cette logique la première composante de la Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture (SNDR) a été de développer l'agriculture locale en renforçant l'aménagement des terres. Cette dynamique a été portée par le Programme national d'Autosuffisance en Riz (PNAR). L'attrait de la vallée du fleuve Sénégal et le renforcement de l'activité productive a permis une légère augmentation des surfaces exploitées pour le riz irrigué dans le delta en particulier dans la délégation de Dagana. L'évolution des surfaces rizicoles exploitées dans la délégation de Dagana entre 2014 et 2018 est présentée dans la **Figure 1** pour montrer la dynamique de mise en valeur de la terre dans la vallée du fleuve Sénégal.

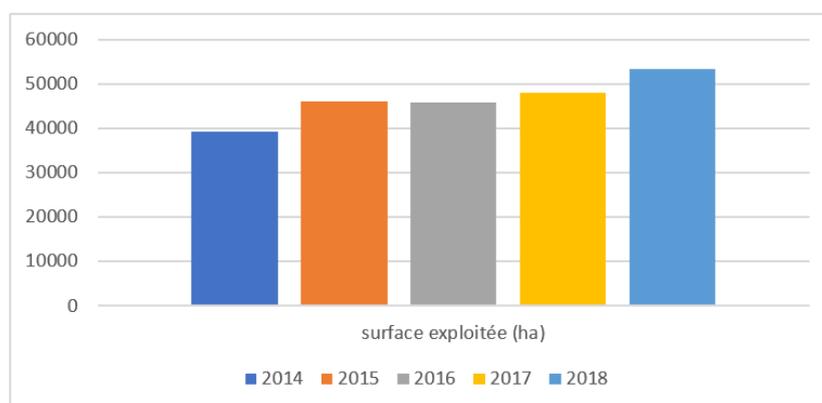


Figure 1 : Evolution des surfaces rizicoles exploitées dans la délégation de Dagana de 2014 à 2018

Entre 2014 et 2018, il y a une nette augmentation des surfaces exploitées (+14224,1811 ha) nonobstant une légère baisse remarquée en 2016. Cette donnée est comptabilisée dans le lot des efforts consentis par l'Etat et une partie du secteur privé afin de contribuer à l'autosuffisance alimentaire. Toutefois il convient de souligner que ces données agrégées au niveau de la délégation de Dagana cachent un certain dysfonctionnement eu égard à la nature même des exploitations, au type de producteur et de ses composantes. En effet, les producteurs de types semi-artisanal communément appelés exploitations agricoles familiales occupent des aménagements classés dans les aménagements transférés aux producteurs depuis la responsabilisation paysanne. En fait avec les programmes d'ajustement structurels, l'Etat initie une triple restructuration technique, foncière et économique qui se dessine de façon irréversible entre 1980 et 1985 à travers la Nouvelle Politique Agricole (NPA) en 1984. Cette politique a eu le don d'entraîner un repositionnement du leadership dans la prise en main de la promotion et de l'organisation de la production agricole. On est alors passé des coopératives et autres Groupements de Promotion Féminine (GPF) placés sous la conduite de l'Etat à des organisations endogènes à la vie villageoise comme les Groupements d'Intérêt Economique (GIE) qui se sont regroupées de leur propre initiative en fédérations (Fédération des Organisations Non-Gouvernementales du Sénégal) et en une fédération de fédérations (Cadre National de Concertation des Ruraux) Cette initiative prise par les producteurs dans le but de prendre en charge les préoccupations du monde agricole et de permettre l'autonomisation a connu cependant quelques écueils en rapport avec l'outil principal de production à savoir la terre. En effet, cette dernière n'a pas été entièrement prise en compte dans la stratégie d'autonomisation plus orientée vers la reconfiguration de l'organisation pour le maintien de l'activité agricole que vers une expansion des aménagements proportionnelle à la croissance démographique. Le résultat est que les petits producteurs sont confrontés à des problèmes de disponibilité de la terre. En outre les aménagements commencent à subir les effets du temps et les charges d'entretien restent lourdes.

Un membre de la FPA le confirme en ces termes : *« parfois, il est difficile pour les unions surtout dans les zones où les infrastructures sont vétustes de pouvoir les renouveler faute de moyens »*. Les données agrégées des services déconcentrés de l'Etat englobent toutes les mises en valeurs sur les parcelles publiques et privées, ce qui ne favorise pas une lecture éclairée de la situation. Sur un autre registre, l'augmentation de la population n'est pas soutenue par une augmentation des surfaces aménagées pour absorber la main d'œuvre familiale. En outre, lorsque les superficies sont disponibles, *« dans certaines zones des aménagements sont perdus du fait de la salinisation et des inondations »*. Le ratio entre les aménagements transférés et les actifs (environ 0.20/0.30 ha par actif) ne permet pas de s'inscrire dans une dynamique résolument sociale et productiviste pour se nourrir et nourrir les autres selon cette disposition. Compte tenu de leur faible niveau de formalisation, les institutions de financement offrent aux exploitations de type familial des packages de financements dans lesquels le remboursement se fait en nature avec du riz paddy. Celui-ci est directement reversé aux entreprises de transformation qui elles aussi ont besoin de numéraires pour se procurer des matières premières afin de développer leurs activités. C'est dire que dans ce système le financement en argent est sous-entendu mais ce qui circule réellement c'est le paddy qui constitue une monnaie de change. Cette configuration pose une certaine contradiction à la lecture des urgences du moment. En effet si pour les producteurs de type semi-artisanal l'une des priorités est l'autosubsistance, les contraintes contractuelles les obligent d'abord à rembourser les dettes afin de garantir la survivance de leur activité économique. Cela représente une part considérable de la production alimentaire. Les quantités de riz produites et remboursées durant la campagne agricole 2017/2018 ainsi que le nombre de producteurs concernés sont présentés dans la **Figure 2**. Celle-ci met en exergue les fortes quantités de riz remboursés et illustre le niveau de contrainte des exploitations de taille familiale dans leur intégration au système financier.

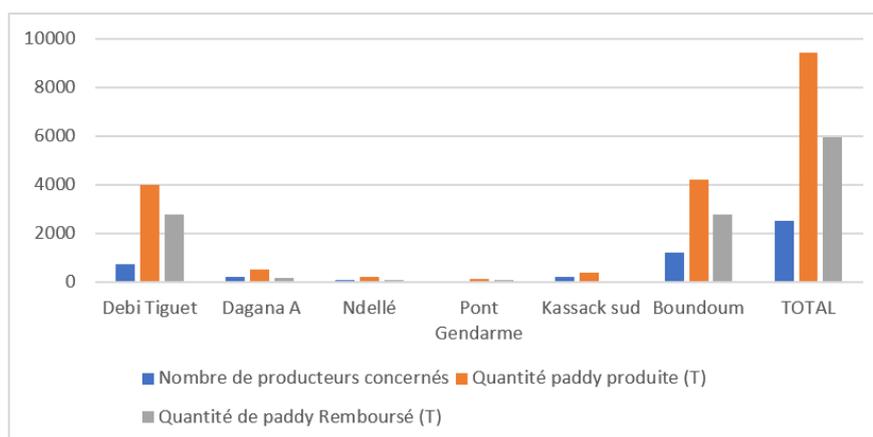


Figure 2 : Quantités de riz produites et remboursées durant la campagne 2017/2018

Les données collectées sur la campagne hivernage 2017-2018 montrent à titre indicatif une tendance qui témoigne de l'ampleur de ce dispositif contraignant et plus ou moins contradictoire relativement aux objectifs de sécurité alimentaire et d'autonomisation économique. De cette disposition indicative, il ressort que sur une production suivie de 9413,06 t, 5963,21 t ont été remboursées soient 63 % de la production suivie. Ceci se comprend par ailleurs d'un autre point de vue car les petits producteurs ne sont pas considérés comme "banquables" et les fluctuations du système les fragilisent davantage. En misant sur la production, les établissements bancaires élèvent le niveau de contrainte afin de s'assurer d'un retour sur investissement.

3-2. La diversification agricole, une stratégie de subsistance et d'autonomie financière

Le faible niveau de formalisation des producteurs de type semi artisanal de la Vallée du fleuve Sénégal installe ces derniers dans une certaine précarité économique : surendettement, non solvabilité, faibles revenus, etc. Bien que des actions aient été déployées par l'état pour mieux organiser la filière, un problème se pose à deux niveaux. D'une part les coûts de production restent élevés pour les producteurs. D'autre part le riz n'est pas rentable économiquement alors que les exploitants sont confrontés aux obligations de remboursement de la dette pour des surfaces exploitées dérisoires. Les études basées sur le compte d'exploitation du riz révèlent que cette spéculation devient rentable pour le producteur à partir de 5 ha. En effet, sur une campagne en moyenne, 67 % de la production sont reversés sous forme de remboursement à la banque dont ils sont en partie dépendants pour maintenir leur activité. Chaque actif porte sur lui la responsabilité de toute une famille, dans ce contexte l'on peut donc facilement comprendre la situation selon ces termes d'un producteur président d'une Union hydraulique : « *aussi bonne que puisse être ta production, c'est à peine si tu as plus d'1 million, si tu rembourses à hauteur de 300.000 F.CFA la banque, sans compter les ouvriers que tu emploies sur ta parcelle, le bénéfice final est minime et dérisoire* ». Les petits producteurs sont donc largement dépendants du système qui les installe dans la spirale de la précarité. C'est donc pour ne pas se laisser prendre dans l'engrenage d'un système de précarisation entretenu par une démarche productiviste et capitaliste que les exploitations de taille familiale se lancent dans une diversification des cultures en optant notamment pour celle de l'oignon. L'oignon est la principale culture de diversification dans la vallée du fleuve Sénégal. Certaines spéculations sont sujettes à une contractualisation avec les industries de transformation présentes dans la zone. C'est le cas par exemple de la tomate dont le circuit de production obéit à un canevas serré en plus de constituer une culture contraignante. Pour donner une meilleure vue sur les opportunités de la diversification agricole, la SAED a mis en place un document de référence qui établit les comptes d'exploitation des produits agricoles dans le cas des parcelles à itinéraire technique intensif-semi mécanisé dans un grand aménagement. Ces avantages comparatifs apparaissent clairement dans le **Tableau 1** ci-après pour illustrer les motivations d'ordre économique qui poussent les petits producteurs à se lancer dans cette pratique de diversification.

Tableau 1 : Tableau comparatif du compte d'exploitation du riz et de l'oignon sur 1ha

COMPTE D'EXPLOITATION DU RIZ				COMPTE D'EXPLOITATION DE L'OIGNON			
CHARGES / ha	F CFA	PRODUITS/ha	F CFA	CHARGES/ha	F CFA	PRODUITS/ha	F CFA
Préparation du sol	90 000	Paddy : 7000 kg x 125 F/kg	875 000	Préparation du sol	85 000	Oignons : 20 000 kg x 150 F/kg	3 000 000
Semences	45 000			Semences	200 000		
Intrants (engrais, phyto)	101 960			Intrants (engrais, phyto)	386 000		
Irrigation	146 540			Irrigation	146 240		
Main-d'œuvre	150 750			Main-d'œuvre	490 000		
Autres	50 125			Autres	105 500		
Frais financiers	20 447			Frais financiers	44 049		
TOTAL CHARGES	604 822			TOTAL PRODUITS	875 000		

Le **Tableau** comparatif des comptes d'exploitation du riz et de l'oignon nous donne une meilleure lecture des facteurs incitatifs à une diversification des cultures et les indicateurs assez parlants sur les retombées financières à même de garantir l'autonomie financière pour les exploitations de type familial. Les indicateurs de performance identifiés indiquent pour le riz irrigué un chiffre d'affaire de 875 000 F CFA/ha, un bénéfice net de 249 731 F CFA/ha, un coût bord champ de 86 F CFA/kg, une marge bénéficiaire de 39 F CFA/kg et un seuil de rendement de 4.84 t/ha. Toujours selon la SAED, les indicateurs de performance de l'oignon sont estimés à un chiffre d'affaire de 3 000 000 F CFA/ ha, un bénéfice net de 1 454 252 F CFA/ha, un coût bord champ de 73 F CFA/kg, une marge bénéficiaire de 77 F CFA/kg et un seuil de rendement de 9.72 t/ha. Du fait de la chaleur qui prévaut à partir du mois de mars-avril, les producteurs de la Vallée du Fleuve Sénégal ne pratiquent qu'une seule campagne en saison froide (octobre-mars), dont la récolte démarre en février majoritairement avec la variété *Violet de Galmi*. Cela permet d'avoir assez de temps pour la préparation du sol afin d'aller en campagne en saison chaude de production de riz. La diversification se fait de façon alternée : une campagne de production de riz pour l'autoconsommation suivie presque automatiquement d'une campagne de production d'oignon pour équilibrer les comptes. La culture de l'oignon s'intègre aujourd'hui parfaitement dans le système de production. A cet effet, l'évolution de la production d'oignon entre 2008 et 2018 présentée dans la **Figure 3** permet de constater le réel engouement que suscite cette spéculation dans la stratégie de diversification agricole des petits producteurs de la vallée.

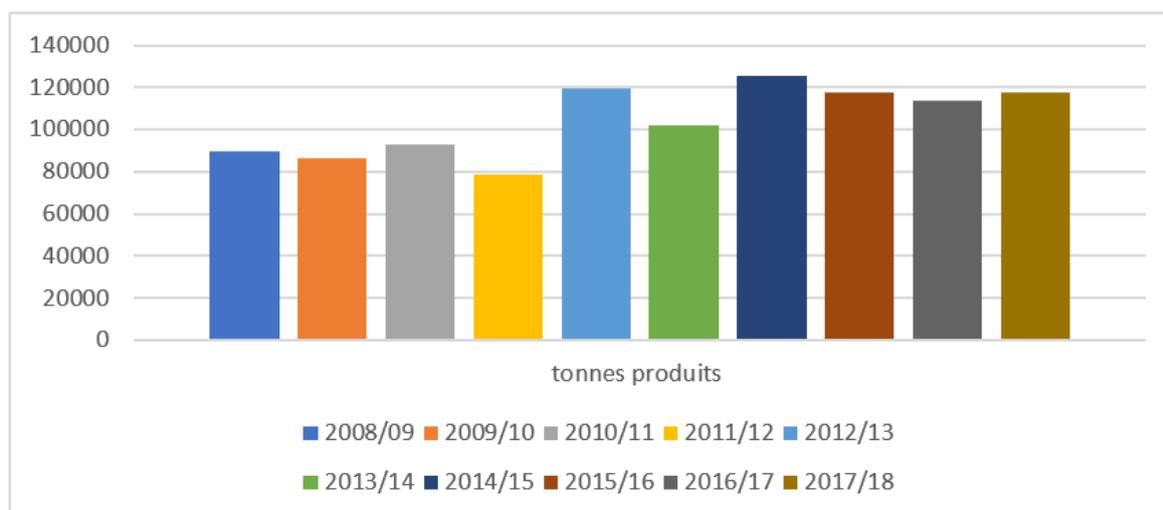


Figure 3 : Evolution des productions d'oignons dans la Vallée du fleuve Sénégal

Entre 2008 et 2018 un bond qualitatif de la production de l'ordre de 30.6 % est noté. Des pics de production sont atteints durant la campagne 2012/2013 avec 119.800t soit une progression de 33.3 % par rapport à l'année 2008 et la campagne 2014/2015 avec une production totale estimée à 125.558 t soit une progression de 39.7 % par rapport à 2008/09. Compte tenu des exigences d'autoconsommation, l'objectif des producteurs est de trouver des revenus additionnels qui permettent la perpétuation de l'activité rizicole. Les initiatives pour résorber le déficit vivrier sont résumées dans la double culture. Cela consiste à produire par alternance du riz et une autre spéculacion sur la même parcelle d'une campagne à une autre afin d'atténuer les coûts inhérents à la production de riz et créer de la valeur ajoutée avec l'autre spéculacion. Les produits maraichers cultivés sont outre l'oignon, la tomate, la patate douce, etc. Le riz est donc produit par nécessité et le maraichage permet de renforcer les capacités économiques et les moyens de subsistance. Comme le souligne ce membre d'un GIE, « *Si tu veux construire, tu cultives de l'oignon de même si tu veux acheter du matériel agricole, seul l'oignon peut te permettre de faire des bénéfices capables de couvrir les dépenses* ». Mais si la double culture permet une certaine assise économique, elle ralentit par contre la dynamique impulsée dans le cadre du PNAR.

4. Discussion

L'agriculture familiale joue un rôle majeur dans la production alimentaire mondiale mais elle fait face à d'importants défis qui augmentent l'insécurité alimentaire des exploitants [13]. La diversification devient une innovation du fait que les actifs agissent comme des entrepreneurs afin de s'adapter au mieux aux réalités de leur environnement selon une logique d'autonomisation et de survie économique. L'attitude vis-à-vis de la riziculture irriguée évolue en s'inscrivant dans une logique de survie économique. Cet état de fait traduit le refus des petits producteurs de riz de la Vallée du fleuve de rester cantonnés à un rôle de "main" assignés qu'ils sont à la tâche de contribution à l'autosuffisance en riz. Ailleurs, comme dans le Bassin de l'Anambé, le PRACAS a aussi été déroulé afin que cette zone puisse participer aux efforts nationaux d'autosuffisance en riz [14]. Il apparaît alors d'un côté, que l'État souhaite développer des politiques publiques centrées sur une forte spécialisation et une intensification de l'agriculture irriguée pour atteindre la sécurité alimentaire nationale, de l'autre, les exploitants souhaitent s'investir dans la pluriactivité pour augmenter les revenus [15, 16] même si celle-ci peut être considérée comme une source de précarité [17]. Bien que des performances en termes de productivité peuvent être notées, il demeure qu'en milieu rural généralement, les producteurs qui disposent le plus souvent de faibles superficies peinent à couvrir leurs besoins alimentaires. Il est bon de rappeler que l'insécurité alimentaire n'épargne pas non plus les grandes agglomérations urbaines [18]. Même si elle est de plus en plus fortement liée à la pauvreté des ménages [19], la stratégie de réorientation des exploitants agricoles est aussi justifiée par les capacités productives limitées notamment celles des cultures céréalières [20] et par la vulnérabilité sociale et économique des producteurs [14, 21]. Dans ce contexte, l'introduction d'espèces ou des productions nouvelles à haute valeur ajoutée ainsi que l'amélioration des techniques et des modes de production, en d'autres termes l'accompagnement de la dynamique d'innovation agricole en Afrique [22] peut permettre la réduction de la vulnérabilité alimentaire et économique des populations. La stratégie de diversification obéit aussi à des logiques de pérennité familiale et patrimoniale fortement liées par des pivots matériels [23]. La diversification comme stratégie de subsistance a fini par s'imposer dans la Vallée du fleuve Sénégal. Nous en avons l'illustration avec la culture de l'oignon qui a permis à partir des années 2000 à cette zone d'être un pôle de production aussi important que les Niayes [24]. En Guinée maritime et en Basse Casamance où la riziculture inondée a constitué pendant très longtemps l'activité principale de base des ménages, la diversification des cultures fait désormais partie des pratiques de sécurisation alimentaire [25 - 27]. Dans le delta du fleuve Niger, les activités de maraichage constituent un moyen significatif qui permet de compléter les revenus des ménages [28]. Il est devenu risqué dans un contexte de changement climatique, de fluctuation régulière des prix, etc. de se limiter à une seule activité

génératrice de revenus monétaires. Continuer à produire du riz pour se nourrir et pratiquer le maraîchage notamment la culture de l'oignon pour résorber le déficit vivrier et augmenter ses revenus, telle est la ligne directrice des actions et de la démarche des petits producteurs de riz de la vallée du fleuve Sénégal.

5. Conclusion

Cette étude montre que la pratique de l'agriculture familiale est définie dans une dualité entre la saisie des opportunités de croissance et la recherche de la sécurité alimentaire et socio-économique. Même si les exploitations de taille familiale sont appelées à porter le renouveau d'une riziculture performante qui réponde aux besoins et exigences du marché national, la faiblesse des superficies limite les possibilités d'intensification de la production. En outre, compte tenu des incertitudes sur les ressources productives exacerbées dans le contexte actuel des changements climatiques, l'urgence réside dans la valorisation des activités de diversification agricole comme non agricoles qui offrent aux ménages ruraux la possibilité d'une sécurisation des moyens d'existence.

Références

- [1] - ISRA, « État des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde. Contribution du Sénégal au second rapport », Rapport final, (2008)
- [2] - G. MAHE, *la météorologie*, 44 (8) (2004) 2 - 3
- [3] - A. BALLOUCHE et A. NUSCIA TAÏBI, *Autrepart*, 65 (2) (2013) 47 - 66
- [4] - P. OZER, Y-C. HOUNTONDI, A. J. NIANG, S. KARIMOUNE, O. L. MANZO et M. SALMON, *BSGLg*, 54 (2010) 69 - 84
- [5] - P. JANIN, *Hérodote*, 4 (131) (2008) 6 - 13
- [6] - L. COLEN, M. DEMONT et J. SWINNEN, in « *Reconstruire le potentiel alimentaire de l'Afrique de l'Ouest* », Ed. A. Elbehri, (2013) 423 - 451
- [7] - MAER (Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural), « Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise », (2014)
- [8] - ANSD, « Situation économique et sociale du Sénégal 2017-2018 », Rapport final, (2020)
- [9] - P. CHALMIN et Y. JEGOUREL, « L'Afrique et les marchés mondiaux de matières premières », Annual Report on Commodity Analytics and Dynamics in Africa, (2017)
- [10] - V. LAGARDE, *La Revue des Sciences de Gestion*, 4/5 (220/221) (2006) 31 - 41
- [11] - ARD « Plan Régional de Développement Intégré (PRDI) 2013-2017 : Diagnostic socio-économique régional », Rapport, (2012)
- [12] - P. MATHIEU, *Revue de géographie de Lyon*, 65 (1) (1990) 46 - 51
- [13] - J-F. BELIERES, J-F. et P. BONNAL, P-M. BOSCH, B. LOSCH, J. MARZIN, J-M. SOURISSEAU et M-C. THIRION, in « *A Savoir* », Ed. Quae, Versailles, Vol. 28, (2014)
- [14] - O. SY et I. MBALLO, *Revue Marocaine des Sciences Agronomiques et Vétérinaires*, 8 (1) (2020) 117 - 124
- [15] - M. GAFFSI, *Économie rurale*, 360 (2017) 43 - 63
- [16] - J-P. HUBERT, *Tropicultura*, 14 (1996) 1 - 17
- [17] - H. TALLON, C. FIORELLI, A. DUFOUR et al., « La pluriactivité au risque de la précarité : singularité des rapports au travail et à l'emploi dans les activités rurales. Une étude menée en Languedoc-Roussillon », Symposium Les chemins du développement territorial, Clermont-Ferrand (France) 19-20-21 juin 2012
- [18] - R. M. MILLOGO, *Revue Espace, Territoires, Sociétés et Santé*, 3 (5) (2020) 109 - 124

- [19] - P. E. MORUZZI MARQUES et M. FREITAS LE MOAL, *Vertigo*, 14 (1) (2014)
- [20] - S. BASTIN, A. FROMAGEOT, *Belgeo*, 4 (2007), <http://journals.openedition.org/belgeo> consulté le 20 janvier 2021
- [21] - O. SY et I. MBALLO, *FoloFolo Revue des sciences humaines et des civilisations africaines*, (2017) 128 - 162
- [22] - D. CLAVEL, A. BARRO, T. BELAY, R. LAHMAR et FLORENT MARAUX, *Vertigo*, 8 (3) (2008), <http://journals.openedition.org/vertigo/> consulté le 02 février 2021
- [23] - D. T. NGUYEN, in « *Viêt-Nam en transitions* », Ed. ENS, Lyon, (2014)
- [24] - G. DUTEURTRE, M. D. FAYE et P. N. DIEYE, " *L'agriculture sénégalaise à l'épreuve du marché* ", Ed. Karthala, Paris, (2009)
- [25] - P. REY, *Techniques Financières et Développement*, 124 (3-4) (2016) 97 - 105
- [26] - M. GUEYE, « Sociétés rurales et développement durable. Transformation récente des agricultures, stratégies paysannes et soutenabilité des systèmes ruraux en Afrique sahélo-soudanienne : cas du département de Bignona (Sénégal méridional) ». Thèse unique, Université de Montréal, (2007) 269 p.
- [27] - T. M. N. NDIAYE, « Stratégies paysannes dans une région rizicole du Sénégal (Oussouye, Basse-Casamance) : la diversification comme adaptation à la crise du système de production vivrière et ses impacts environnementaux », Thèse unique, Université Gaston Berger, Saint-Louis, (2018) 305 p.
- [28] - J-F. BELIERES, M. K. NDIAYE et H. N'DJIM, in « *Avenir du fleuve Niger* », Ed. IRD, Paris, (2007)